

ECOLE GEORGE SAND SAINT MARS DU DESERT
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 13/03/2020

présents	excusés
<u>Enseignants</u> : Mmes Méens, Frangeul, Bordet, Sicre, Pageaud, Harry, Brétel, Cadelis, Mme Quénet <u>DDEN</u> : Mr Bonidan <u>Parents d'élèves</u> : Mmes Ollivier, Ezanno, Lelièvre-Nicolas, Bodin, M.s Seyeux et Sevestre <u>Municipalité</u> : Mme Alexandre (adjointe enfance-jeunesse-éducation), Mme Papion (services scolaires)	Mme Beblik Mme Jimenez (IEN) Mme Nourry (maire)

Problème avec un parent d'élève à 17h00 qui a appelé la directrice à l'école.

Il est important de rappeler que lorsque les parents sont en retard, leurs enfants sont accompagnés côté périscolaire, pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilités, comme indiqué dans les règlement intérieur de l'école. A ce moment-là, les parents ne peuvent les récupérer qu'au centre de La Verdière.

INFOS CORONAVIRUS

Ecole fermée à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

L'école a fait le choix de communiquer les informations via le blog de l'école.

Il est nécessaire d'assurer la continuité pédagogique. A voir sous quelles modalités.

L'école est tenue d'accueillir les enfants de parents personnels soignants – information tombée ce jour à 16h : par petits groupes de 8-10 enfants. Qu'en est-il du temps périscolaire ?

Difficultés pour les enseignants eux-mêmes parents de jeunes enfants.

Réunion des directeurs lundi matin 16 mars à 10h.

Réunions parents, équipes éducatives maintenues dans la mesure du possible, réunions pour les passages/maintiens, les inscriptions en 6ème (les familles doivent rapporter le volet 1 à l'école (ou boîte aux lettres), communication prochainement aux parents pour qu'ils récupèrent le volet 2 à l'école. Vigilance plus soutenue de la part des uns et des autres.

L'école maternelle donnera des informations via le blog de l'APEEP.

La réunion du 20 mars pour la classe découverte est maintenue.

Plusieurs projets sont/risquent d'être reportés ou suspendus, voire même annulés : spectacles saison culturelle de la CCEG , Land Art, permis internet, rencontres marsiennes, Salon du Livre, accessibilité Handicap.

Un mot de la mairie a été distribué dans les cahiers des enfants le 13 mars. Accueil de 7h30 à 19h à La Verdière (5 familles ont appelé pour le moment). Pas d'enfants inscrits à ce jour pour le lundi 16 mars. Pas de restauration scolaire donc ces familles devront apporter leur repas + goûter.

La mairie a envoyé un mail à l'APEEP pour leur conseiller de reporter le vide-grenier. Lecture d'un courrier du préfet reçu ce jour qui explique qu'il ne doit plus y avoir de rassemblement de plus de 100 personnes.

1- BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET D'ECOLE 2018-2022

Le projet d'école 2018-2022 avait été présenté au conseil d'école du 8 mars 2019.

Rappel : un projet d'école qui s'appuie sur le projet académique constitué de quatre ambitions (réussite – garantir à chaque élève sa propre réussite, insertion – construire pour chacun sa place dans la société, solidarité – ne laisser personne au bord du chemin et coopération – travailler ensemble pour la réussite de tous) à décliner jusqu'en 2022.

L'équipe enseignante a réalisé un premier bilan intermédiaire en janvier dernier ; l'objectif étant d'analyser l'avancée de chaque action prévue (bilan des actions, évolutions, perspectives).

Ambition réussite :

Objectif 1 : garantir l'acquisition du « lire, dire, compter et respecter autrui » dans le cadre du socle commun : actions centrées sur le lexique (mémorisation, appropriation, réinvestissement) et la résolution de problèmes (méthodologie, harmonisation des méthodes)

=> lexique : harmonisation des outils et des méthodes par niveau

=> résolution de problèmes : harmonisation de la typologie (pour tous) et de la méthodologie par cycle

Objectif 2 : prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école : parcours adapté pour les élèves à besoin particulier, explicitation des objectifs aux élèves (temps de bilan), assurer la continuité entre les familles et l'école, mise en place de contrats sur un objectif précis

=> Poursuite des temps APC, de la mise en place des PPRE, des aides avec le RASED, des temps de bilan lors des EE et ESS. Liaison entre les enseignantes et les professionnels : ergothérapeute, orthophoniste, professeurs du collège...

=> Des contrats sont réalisés avec les élèves à besoin

=> évolutions à envisager : Institutionnaliser des temps de bilan individuel par période avec chaque élève pour revenir sur les difficultés, un temps plus important pour expliquer aux élèves les objectifs, investir la manipulation

=> suite : faire un bilan des évaluations nationales (septembre 2019 et janvier 2020), faire un bilan de l'ensemble des indicateurs (élèves en APC, nombre de PPRE, de prise en charge RASED, d'EE, de ESS...)

Objectif 3 : apprendre aux jeunes à travailler en équipe : amener les élèves à s'écouter, prendre en compte la parole de l'autre, s'entraider, coopérer

=> réalisation des temps forts « jeux de société » pluri-niveaux, jeux mathématiques (projet du 23 mars suspendu pour les CE2)

=> lien avec le projet « empathie »

=> à faire évoluer : le tutorat cycle 2 cycle 3, le travail en groupe (rôles définis...)

Ambition insertion :

Objectif 1 : favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance : diminuer le nombre de conflits, amener les élèves à gérer les conflits et à demander de l'aide aux adultes en fonction de la gravité, améliorer la gestion des conflits sur le temps du midi pour garantir un retour en classe plus serein.

=> des temps calmes ritualisés (relaxation, respiration, écoute...) ou en fonction de l'état des élèves – en fonction des classes ; les messages clairs ne semblent pas très utilisés au cycle 3 (refus d'écouter) ; retour en classe plus apaisé au cycle 3 (temps méridien plus court, rituel lecture 13h50-14h)

=> à faire évoluer : ritualiser les temps calmes dans toutes les classes ; rendre visibles (affiches...) le travail sur le vivre ensemble ; formation des médiateurs ; formation des enseignants aux temps calmes ; associer le personnel sur les temps forts (lien avec le projet ESAE)

Rappel : les élèves n'ont pas assez de temps au retour de la cantine pour passer aux toilettes.

Objectif 2 : accompagner la construction du « parcours santé » de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales : amener les élèves à faire leurs propres choix en se respectant et respectant les autres, amener les élèves destinataires d'un message clair à entendre et à accepter ce message pour agir en conséquence (baliser des temps forts et fédérateurs dans l'année autour des messages clairs ou de la gestion de conflits ou de certaines compétences relationnelles et sociales que l'équipe pédagogique souhaite mettre en avant en mélangeant cycle 2 et 3, mettre en valeur les actions et le travail commun par des affichages, -travailler sur le droit à l'erreur, la réparation (excuses, pardon...).

=> lien étroit avec le projet ESAE et « empathie » : jeux et actions pour développer l'empathie, les messages clairs, la gestion des émotions, la formation des médiateurs pour les CM

=> évolution : harmoniser à l'ensemble des classes, mettre en valeur les actions par des affichages

Objectif 3 : développer des compétences citoyennes et culturelles : renforcer l'éducation artistique et culturelle : développer l'esprit critique, amener les élèves à davantage partager leur ressenti, à oser s'exprimer.

=> poursuites des actions culturelles : salon du livre, musique et danse, saison culturelle CCEG ; traces écrites histoire des arts, en lien avec l'empathie : verbalisation des émotions

=> évolution : compléter pour toutes les classes le PEAC, progression musique et arts visuels, élaboration d'une grille d'évaluation artistique

Ambition coopération :

Objectif 1 : favoriser l'initiative des écoles, développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées : faciliter le partage et les échanges de pratiques, offrir une communication efficace, structurer les temps de concertation.

=> Formation avec l'ergothérapeute, concertation avec le RASED, cycle 3 : création d'un espace de partage en ligne

=> évolution : davantage de temps pour envisager des situations pédagogiques concrètes, en lien direct avec les pratiques de classe ; réunions plus efficaces

2- CONSEIL D'ENFANTS du 27 janvier

à l'ordre du jour : choix des jeux pour le temps fort « jeux de société » du 14 février et actions à mener suite à la conférence sur le tri des déchets (Planètes mômes)

Actions à mener : organiser le ramassage des déchets dans la cour avec des responsables dans chaque classe ou un planning : chaque semaine, une classe s'en occupe par exemple ; organiser une sortie à proximité de l'école pour

ramasser les déchets (par exemple le parc derrière l'école maternelle) ; mettre plus de poubelles différentes dans les classes et la cour pour pouvoir faire un vrai tri sélectif comme à la maison : papier, ce qui est recyclable, ordures ménagères, compost ; rappels des consignes de tri par des affichages au niveau des poubelles dans les classes et au niveau des poubelles dans la cour ; avoir un temps d'échange entre les grands et les petits pour présenter l'affichage et réexpliquer les consignes de tri ; ramassage des déchets sur le chemin de la cantine ; pour les goûter, favoriser les boîtes et gourdes réutilisables, limiter tout ce qui est jetable ; faire un pique-nique zéro déchets ; mettre en service le bac à compost ; créer un bac pour les bouchons comme il en existe déjà un pour les cartouches d'encre devant la fontaine ; prévoir une punition (TIG) pour ceux que l'on voit jeter leurs déchets dans la cour

=> en conseil des maîtres:organiser une opération tri des déchets « nettoisons la nature »

=> demande auprès de la mairie d'organiser un conseil d'enfants sur ce thème

= > valorisation : élèves de CM impliqués avec Laurence. Deux bidons apportés par Laurence (un pour les bouchons plastiques et un pour les bouchons de liège)

Souhait de l'école : Organisation d'un conseil d'enfants concernant la question des déchets en mairie

Mme Alexandre : question qui sera soulevée avec le nouveau conseil municipal.

3- PROJET ESAE, EMPATHIE

Poursuite du projet ESAE avec Idir YOUCEF (5^e année) avec quelques contraintes : moins de présence auprès des élèves, davantage auprès des adultes. Le choix a été fait d'intervenir auprès des CP : émotions, messages clairs ; et des CM : vers la formation des médiateurs. Dans toutes les classes : poursuite du travail commencé depuis plusieurs années : lexique des émotions, gestion des émotions, gestion de la colère, les messages clairs.

Depuis cette année, comme toutes les écoles de la circonscription, nous développons un projet autour de l'empathie : jeux qui développent l'empathie, expression des émotions, des ressentis, du respect d'autrui. L'équipe enseignante a 6 h sur son temps de formation pour travailler sur cette question. Projet mis en place dans un premier temps dans les collèges dans le cadre du « non au harcèlement ».

Année de transition pour Idir Youcef qui ne pourra peut être plus intervenir dans les années à venir.

Idir YOUCEF proposait d'intervenir auprès de l'équipe des animateurs du temps méridien, pas de retour de la mairie.

Soirée thématique un mardi soir (5 ou 12) du mois de mai. Travailler cette soirée avec Idir YOUCEF sur cette période.

4- PROTOCOLE « NON AU HARCELEMENT »

Chaque école est tenue de présenter et de suivre « le protocole de traitement des situations de harcèlement dans les écoles » : recueillir le témoignage, mener des entretiens, décider des mesures de protection pour la victime et punition/sanction ou réparation pour l'auteur, mesures de suivi.

5- CLASSE DECOUVERTE

Classe découverte pour les deux classes de CP du 8 au 10 juin sur le thème « Contes et légendes de Bretagne » : balade contée en bord de mer et découverte de l'environnement marin à la Trinité sur Mer, balade contée sur les alignements de menhirs et histoires des Korrigans à Carnac, Land art à la Trinité sur Mer, découverte du parcours-spectacle de la Porte des Secrets à Paimpont et excursion au cœur de la forêt de Brocéliande pour découvrir le Val Sans Retour.

Centre : Maison des Salines à la Trinité sur Mer.

Coût/Subventions : 219,50 euros par élève.

Subvention mairie : 145,10 euros

Aide de l'APEEP : 17,40 euros par élève

Aide de la coopérative : 12 euros

Participation des familles : 45 euros par enfant

Participants : 48 élèves, 2 enseignantes, 4 accompagnateurs.

Mairie : Pour les élèves dont les familles auraient des difficultés à financer le séjour, se diriger vers le CCAS.

6- AUTRES PROJETS 2019-2020

Les projets sont mis en suspens voire annulés.

Le salon du livre, projets culturels (Landes Art des CE1, rencontres marsiennes CE1 B), permis internet des CM2 annulé, animation accessibilité handicap pour les CM...

7- COPIL NOUVELLE ECOLE

Lors du COPIL du 12 février, Mr Galand a présenté le cadre théorique et a fait 6 propositions : sur le site de la Verdière côté centre de loisirs ou côté salle de sport sur un terrain de foot (avantage places de parking déjà existantes).

Cadre théorique : école à 12 classes (avec possibilité d'agrandir) + périscolaire centre de loisirs + restauration (self), mêmes horaires, 1284 m² pour l'école, 399 m² pour le périscolaire et centre de loisirs, 314 m² pour la restauration et 4060 m² pour les surfaces extérieures (cour, parking...)

Un nouveau COPIL devrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire avec la nouvelle équipe municipale.

Si livraison en janvier 2023, ce sera compliqué de faire le déménagement pendant les vacances de fin d'année.

8- L'ENTRETIEN DES LOCAUX ET TRAVAUX

Réactivité des services techniques appréciée

Merci à Didier des services techniques : installation de l'hôtel à insectes

9- REMARQUES, QUESTIONS DES PARENTS

Remarques, questions pour l'École :

Suite à l'échange sur la classe découverte, les parents souhaitent savoir, si comme évoqué l'an dernier, les séjours proposés tous les deux ans, pouvaient permettre de faire participer tous les élèves au moins une fois lors de leur scolarité à l'élémentaire (par exemple : une année proposition en CP, puis une année proposition en CM). La proposition de la matinée jeux est bien accueillie, et, est appréciée des enfants.

Classe découverte tous les deux ans en alternance CP et CM : ce qui avait été décidé en conseil des maîtres.

Remarque pour l'École et la Mairie :

Certains parents concernés par la classe découverte sont ravis et remercient les différentes aides financières, et plus particulièrement celle plutôt conséquente de la mairie.

Remarques, questions pour la Mairie : Les parents ont un doute sur l'heure de début du paiement du périscolaire. Est-ce dès la prise en charge à 16h40/16h45 ou bien, comme l'avait annoncé Mme Le Maire, à partir de 17h (certains parents peuvent parfois récupérer leur enfant à la sortie du car à La Verdière, avant que ne rentrent les enfants dans le centre).

Mairie : se référer au règlement du périscolaire (disponible sur le portail famille) ; facturé dès la prise en charge à 16h30. Certains parents comprennent mal d'être facturés sur le temps de déplacement du car (qui fait 2 tours) s'ils arrivent avant. Réflexion à venir sur cette question là.

Remerciements de Mme Alexandre après 19 ans de vie d'élue.

La séance a été levée à 19h45.

Mme Pageaud
directrice de l'école
présidente du conseil d'école

Mme Frangeul
enseignante de l'école
secrétaire de séance

